

LEDENON



Le bulletin des habitants de la commune

Juin 2016 n°22



B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L



Vos conseillères en Immobilier

Vous souhaitez acheter ou vendre un bien immobilier ?

Une équipe de conseillères en immobilier vous accompagne dans votre projet.
Disponibilité, professionnalisme et soucis des détails sont mis à profit pour la
réussite de **votre changement de vie !**

Bénéficiez d'un avis de valeur de votre bien offert.

Contactez la conseillère proche de vous



Laura **BOUDOU**

06 82 45 24 77

📍 Ledenon & Cabrières



Déborah **ISAAC**

06 32 08 07 78

📍 Nîmes & Poulx



Stéphanie
TROCELLIER

06 66 04 21 89

📍 Marguerittes, St Gervasy
& Bezouce



Patricia
LALLEMAND

06 48 93 73 46

📍 Remoulins & environs



Caroline **VALOT**

06 17 67 03 79

📍 Remoulins, Castillon
& Vers



Nathalie
LIABEUF

07 88 43 24 70

📍 Remoulins & Sernhac

S O U L I G N E R
ses différences

MADE IN BEZOUCE

VALÉRIE
Coiffure
La coiffure autrement

CONSEILLÈRE
EN IMAGE
DIAGNOSTIC
COLORIMÉTRIQUE

COIFFEUR VISAGISTE HOMME FEMME - 42 ROUTE NATIONALE - 30320 BEZOUCE

NOUVEAUX HORAIRES

Nocturne le mardi, 21h

SUR RENDEZ-VOUS

TÉL. 04 66 75 08 93

SOMMAIRE

- Le mot du Maire p.5
- Compte rendu Conseil Municipal p.6
- Risque feux de forêts p.11
- Informations Mairie p.12
- Plan Local d'Urbanisme p.13
- Tri Sélectif p.17
- Informations pratiques p.18
- Manifestations passées p.20
- Associations Village p.27
- Agenda p.32
- Vendredis de l'Agglo p.34
- Manifestations à venir p.35
- Etat Civil p.39
- Contacts utiles p.40

Un Air de Beauté



Tél. 04 66 75 44 29

9 bis, rue du Château d'Eau
30320 BEZOUCE

*Lédenon, le bulletin de la commune,
n° 22, juin 2016*

Tirage à 700 exemplaires. Comité de lecture : Isabelle BELMONTE, Chantal DECLE-LOPEZ, Delphine SILVESTRE. Responsable de la rédaction : Delphine SILVESTRE. Directeur de la publication : Frédéric BEAUME. Impression : AGR-DIFFUSION Conqueyrac. Photos : M. GOSSELIN, Mme BELMONTE, Mairie, Associations

Permanences du Maire et de ses adjoints

Renseignements au 04 66 37 26 46

Contacter la mairie : contact@mairie-de-ledenon.fr

Retrouver l'information : www.ledenon.fr



Jardin Clé en Main - Paysagistes

www.jardincleenmain.fr

Contact:

06.09.72.68.20



Créations de jardins, Terrassement, Arrosage, Elagage, Entretien

HOTEL BAR RESTAURANT

LE MIRACLE

**7 Bld de l'Avenir
LEDENON**

04 66 37 04 32

OUVERT 7/7 J



RESTAURANT OUVERT TOUS LES MIDIS

LE SOIR

**LES VENDREDIS ET SAMEDIS
ET SUR RESERVATION**

**Soirées à thème, retransmissions de Match..
Privatisation possible pour vos repas de fa-
mille, groupe, associations**



LE MOT DU MAIRE

Chers Lédénonnaises et Lédénonnais,



A l'aube de l'été, voici votre nouveau bulletin municipal.

Les principaux faits marquants de l'action municipale en ce début d'année sont les suivants :

Le budget communal 2016 a été voté comme en 2015 sans aucune augmentation des Taxes Locales et ce malgré la continuité des baisses de dotation de l'Etat.

La réfection de la voirie rue du 18ème siècle et du Parlement est terminée.

Une réunion décisive pour le lancement à l'automne des travaux de l'Entrée de Ville est prévue à la fin juin avec nos partenaires financiers, Région, Conseil Départemental et Nîmes Métropole.

Notre Plan Communal de Sauvegarde est opérationnel depuis le 1^{er} avril.

La Préfecture a validé notre dossier ADAP (agenda d'accessibilité programmée) pour la mise en conformité de nos bâtiments municipaux.

Le cabinet d'architectes retenu pour nous accompagner a remis la semaine dernière les documents à faire valider par les divers organismes d'état.

En parallèle un appel d'offre pour les travaux à réaliser va être lancé dans la première quinzaine du mois de juin. S'il s'avère qu'au retour des réponses à l'appel d'offres, nous ne sommes pas en mesure de garantir la fin des travaux de gros œuvre avant le début de la prochaine rentrée scolaire nous repartirons sur la solution transitoire retenue pour cette année.

L'étude conduisant de la révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme a débuté comme prévu en janvier.

Afin de faire un premier recensement de remarques, 3 réunions se sont déjà tenues :

*Agriculteurs,
Artisans/Commerçants,
Associations.*

La 1^{ère} réunion publique aura lieu le mercredi 15 juin 2016 à 18h30. Elle se tiendra dans la salle du Parc, nous comptons sur votre présence.

Un rappel pour nos jeunes, la commune renouvelle cette année l'opération Passeports Eté, pour ceux qui le souhaitent ils peuvent se les procurer en Mairie.

Je souhaite que nos principales fêtes de l'été : 14 juillet et Votive soient fort réussies et j'en remercie par avance l'équipe de Lédénon Animation.

Pour le reste, je vous laisse feuilleter ce bulletin qui revient largement sur les festivités qui se sont tenues depuis la fin de l'année dernière dans notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bon été et une bonne lecture.

Votre Maire.

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LEDENON

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2016 (EXTRAITS)

Approbation des Comptes administratifs et comptes de gestion 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2015 dressé par le Receveur Municipal,
Conformément à la loi, Monsieur le Maire se retire de la séance.

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, présente les résultats des comptes administratifs 2015, conformes aux comptes de gestion du Receveur Municipal, qui peuvent se résumer ainsi :

1 – Budget principal :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	960 976.59 €	Dépenses	136 082.22 €
Recettes	1 117 020.85 €	Recettes	130 767.47 €
Résultat de l'exercice	+ 156 044.26 €	Résultat de l'exercice	- 5 314.75 €
Résultat reporté	206 530.54 €	Résultat reporté	129 131.80 €
(-) affectation résultat			
Résultat de clôture	362 574.80 €	Résultat de clôture	123 817.05 €

2 – Budget annexe « les Jardins I & II » :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	0 €	Dépenses	
Recettes	0 €	Recettes	
Résultat de l'exercice	0 €	Résultat de l'exercice	
Résultat reporté	313 290.16 €	Résultat reporté	
(-) affectation résultat			
Résultat de clôture	313 290.16 €	Résultat de clôture	0 €

3 – Budget annexe « Lotissement L'Espérel » :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	0 €	Dépenses	
Recettes	0 €	Recettes	
Résultat de l'exercice	0 €	Résultat de l'exercice	
Résultat reporté	71 590.93 €	Résultat reporté	
(-) affectation résultat			
Résultat de clôture	71 590.93 €	Résultat de clôture	0 €

Adopté à l'unanimité.

Affectations des résultats 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'approbation des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2015 par le Conseil Municipal,
Monsieur le Maire ayant rejoint la séance,

Il est proposé les affectations suivantes :

1 – Budget principal :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	+ 156 044.26 €	Résultat de l'exercice	- 5 314.75 €
Résultat reporté	206 530.54 €	Résultat reporté	129 131.80 €
Résultat de clôture	362 574.80 €	Résultat de clôture	123 817.05 €
		Solde restes à réaliser 2015	- 17 840.00 €

Affectation en réserves au compte 1068 : 330 000.00 €
Report en fonctionnement (article R 002) : 32 574.80 €
Report en investissement (article R 001) : 105 977.05 €

2 – Budget annexe « les Jardins I & II » :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	0 €	Résultat de l'exercice	
Résultat reporté	313 290.16 €	Résultat reporté	
Résultat de clôture	313 290.16 €	Résultat de clôture	0 €

Report en fonctionnement (article R 002) : 313 290.16 €

3 – Budget annexe « Lotissement L'Espérel » :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	0 €	Résultat de l'exercice	
Résultat reporté	71 590.93 €	Résultat reporté	
Résultat de clôture	71 590.93 €	Résultat de clôture	0 €

Report en fonctionnement (article R 002) : 71 590.93 €

Adopté à l'unanimité.

Reversement des excédents des budgets annexes

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, après avoir annoncé les résultats excédentaires
- pour le lotissement « les Jardins I & II » d'un montant de 313 290.16 €
- pour le lotissement « L'Espérel » d'un montant de 71 590.93 €
Il indique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter pour le reversement de ces excédents sur le budget communal.

Adopté à l'unanimité.

Budgets primitifs 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2015,
Vu l'affectation des résultats 2015,

1 – Budget principal :

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, présente le budget primitif 2016 comme suit :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau des opérations pour la section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	1 605 706 €	Fonctionnement	1 605 706 €
Investissement	1 050 783 €	Investissement	1 050 783 €

2 – Budget annexe « les Jardins I & II » :

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, présente le budget primitif 2016 comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	313 290.16 €	Fonctionnement	313 290.16 €
Investissement	0 €	Investissement	0 €

3 – Budget annexe « Lotissement L'Espérel » :

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, présente le budget primitif 2016 comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	71 590.93 €	Fonctionnement	71 590.93 €
Investissement	0 €	Investissement	0 €

Adopté à l'unanimité.

Vote des taxes locales 2016 (TH, TFb et TFnb)

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, propose de passer au vote des taux des taxes locales : taxes d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de reconduire les taux de 2015 pour l'année 2016 soit :

Taxe d'habitation :	13.25 %
Taxe foncière (bâti) :	18.58 %
Taxe foncière (non bâti) :	44.08 %

Adopté à l'unanimité.

Subventions aux associations

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, annonce les montants proposés à allouer pour chaque association pour 2016.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2016
ARCHEOLOGIE	500 €
CLUB VETERANS FOOTBALL	300 €
BOULES DU CASTELLAS	400 €
GYMANSTIQUE CLUB LETINO	700 €
CLUB 3 ^{ème} AGE « LI GINESTE »	500 €
GARD ECO TRAIL	400 €
USEP (subvention exceptionnelle)	500 €
ST HUBERT CHASSE	200 €
VELO LEDENON	200 €
ENTENTE SPORTIVE "les 3 Moulins" (enfants)	500 €
ENTENTE JUDO du Pont du Gard	400 €
CHORALE « La Ritournelle »	100 €
CODZ'ART	400 €
LEDENON ANIMATION (14 juillet : 2 000 € Fête votive : 7 000 €)	9 000 €

Adopté à l'unanimité.

Toutefois certains membres du Conseil Municipal ayant des fonctions au sein de quelques-unes d'entre elles, un vote séparé a été préalablement souhaité, à savoir :

ARCHEOLOGIE : 500 €

Adopté à la majorité moins deux abstentions : ORTEGA Damien et PRADIER Bernard

BOULES DU CASTELLAS : 400 €

Adopté à la majorité moins une abstention : BEAUME Frédéric

GYMANSTIQUE CLUB LETINO : 700 €

Adopté à la majorité moins deux abstentions : ODIARD Yannick et SILVESTRE Delphine

ST HUBERT CHASSE : 200 €

Adopté à la majorité moins une abstention : GUIRAUD Christophe

ENTENTE SPORTIVE "les 3 Moulins" : 500 €

Adopté à la majorité moins une abstention : GUIRAUD Christophe

CODZ'ART : 400 €

Adopté à la majorité moins deux abstentions : MANOLACHE Daniela et DHUEZ Marie-Jeanne

LEDENON ANIMATION : 9 000 €

Adopté à la majorité moins quatre abstentions : GUIRAUD Christophe, SILVESTRE Delphine, PONS Martine, MIRA Nicolas

Subvention au CCAS

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 5 000 € en faveur du CCAS de la commune.

Adopté à l'unanimité.

Convention entre les communes du regroupement dit des « 4 moulins » et les Francas

En 2014, une convention a été établie entre la commune de LEDENON et l'Association départementale des Francas pour la mise en œuvre du centre de loisirs qui se tient avec les 3 communes voisines : BEZOUCE, CABRIERES, et SAINT GERVASY (regroupement dit des « 4 moulins », à compter du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Comme cette convention n'intègre pas les éléments financiers, il est nécessaire de prendre une délibération concernant l'avenant financier pour l'année en cours.

Pour l'année 2016, le montant de cette participation s'élève à **48 000 €**.

Il est précisé que les termes et principes généraux de la convention triennale 2014-2016 restent inchangés pour l'année 2016.

Il est proposé :

D'approuver les termes de l'avenant n° 2 à la convention entre la commune de LEDENON et l'Association départementale des Francas,

D'autoriser le maire à signer cet avenant.

Adopté à l'unanimité.

Convention d'adhésion au service prévention des risques professionnels

En 2012, une convention a été établie entre la commune de LEDENON et le Centre de Gestion du Gard pour l'adhésion au service prévention des risques professionnels

Certains termes de cette convention ont été modifiés par délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion du Gard en date du 18 décembre 2015.

Cette modification porte sur la prorogation de ces dernières jusqu'au 31 décembre 2016.

Il est proposé :

D'approuver les termes de l'avenant n° 1 à cette convention entre la commune de LEDENON et le Centre de Gestion du Gard,
D'autoriser le Maire à signer cet avenant.

Adopté à l'unanimité.

Convention d'inspection santé et sécurité au travail

En 2012, une convention a été établie entre la commune de LEDENON et le Centre de Gestion du Gard pour la mission d'inspection santé et sécurité du travail.

Certains termes de cette convention ont été modifiés par délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion du Gard en date du 18 décembre 2015.

Cette modification porte sur la prorogation de cette dernière jusqu'au 31 décembre 2016.

Il est proposé :

D'approuver les termes de l'avenant n° 1 à ces conventions entre la commune de LEDENON et le Centre de Gestion du Gard,
D'autoriser le Maire à signer cet avenant.

Adopté à l'unanimité.

Délimitation modificative du domaine public autoroutier concédé n°2 (DPAC n°2)

Le plan de la dernière version de la délimitation modificative du Domaine Public Autoroutier Concédé n°2 est présenté.

Il prend en compte la modification demandée au droit d'accès de service donnant sur la RD 86.

Il est proposé :

D'approuver la délimitation modificative du DPAC n° 2 en validant le plan ainsi présenté.

Adopté à l'unanimité.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le 01 avril dernier, le PCS (**plan communal de sauvegarde**) a été déposé à titre informatif en préfecture ainsi qu'à la DDTM.

Son objectif est de « disposer d'un outil permettant la mise en œuvre **d'une organisation prévue à l'avance** au niveau communal en cas de survenance d'un événement grave afin de sauvegarder des vies humaines, les biens les plus précieux, de diminuer les dégâts et de protéger l'environnement ».

Il est à noter que ce PCS a été élaboré en tenant compte du PPMS (**Plan Particulier de Mise en Sûreté**) de l'école.

RISQUE FEUX DE FORÊTS

Les mesures de prévention à Lédénon :

1. ARRETE PREFECTORAL N° 2012244-0013 relatif à l'emploi du feu (consultable en mairie).
2. ARRETE PREFECTORAL N° 2013008-0007 relatif au débroussaillage réglementaire destiné à diminuer l'intensité des incendies de forêts et à en limiter la propagation (consultable en mairie).

La loi et l'arrêté préfectoral impose au propriétaire de réaliser un débroussaillage dans trois cas :

- En zone urbaine : débroussailler l'intégralité de la parcelle.
 - En zone non urbaine : débroussailler dans un rayon de 50 m autour d'une construction, même si cette distance pénètre sur la propriété d'autrui.
 - Propriété à cheval sur une zone urbaine et non urbaine : l'obligation est soumise aux deux réglementations.
3. Interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts dans les zones urbaines suite à la circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18 novembre 2011

Les bons réflexes



Écoutez la radio pour connaître les consignes



Rentrez dans le bâtiment le plus proche



Fermez et calfeutrez portes ; fenêtres, ventilations



Ouvrez votre portail pour faciliter l'accès aux pompiers



Fermez l'arrivée du gaz



Pas de flammes ni étincelles

RAPPEL : le débroussaillage est une obligation pour les propriétaires. Il consiste à :

- Réduire la masse combustible et donc éliminer les végétaux susceptibles de propager l'incendie :
- Couper les hautes branches desséchées
- Eclaircir la strate arborée : supprimer les arbustes dépérissant, ou en densité excessive
- Elaguer les arbres conservés jusqu'à 2 mètres
- Éliminer les rémanents de coupes par une évacuation ou un broyage

Consignes de sécurité :

AVANT

- S'informer des risques et de l'attitude à adopter en cas de sinistre
- Conformément à la loi, débroussailler tous les ans avant le 15 avril si possible
 - Prévoir les moyens de lutte en cas de sinistre (accès à l'eau, outils...)
- Effectuer un repérage des chemins d'évacuation possibles et en informer ceux qui séjournent chez vous
 - Vérifier vos fermetures et entretenir vos toitures

PENDANT

- Ouvrir les issues de votre propriété afin de faciliter le transit des pompiers
- Eloigner les bouteilles de gaz, après les avoir fermées. Couper le gaz de ville
- Avant l'arrivée du feu, arroser les bâtiments au maximum et rentrer les tuyaux qui serviront à nouveau après le passage des flammes.
- Se mettre à l'abri. Un bâtiment clos et solide protège le plus longtemps. Fermer les volets, portes et fenêtres pour éviter tout appel d'air.
 - Obturer les cheminées et bouches d'aération avec des chiffons mouillés.
 - Se fabriquer un masque avec des linges ou serviettes humides.
- Suivre les consignes des pompiers, écouter la radio locale France Bleu Gard/Lozère 90.2
- En cas de déplacement en voiture, arrêtez-vous si possible dans un endroit dégagé et allumez vos phares pour être plus facilement repéré.

APRES

- Eteindre soigneusement tout foyer résiduel.

ADAP

Dans le cadre de la mise en conformité aux règles de l'accessibilité handicapée régies par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, la commune de Ledenon a mandaté la société QCS Service en vue d'élaborer un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) sur 3 ans.

Cet agenda a été déposé, pour approbation, à la préfecture du Gard avant la date butoir du 27 septembre 2015.

Compte-tenu du nombre important de dossiers déposés, cette dernière s'est donné 4 mois pour valider notre agenda.

Notre priorité, s'étant portée sur l'école élémentaire, nous avons décidé de nous faire assister de l'entreprise KVA, en tant que maître d'ouvrage délégué, pour mettre en place une plateforme élévatrice desservant le rez-de-jardin, la cour de l'école et la salle de classe de l'étage. De plus, l'accès à la salle informatique sera facilité et la cour de l'école sera modifiée afin d'y insérer une place handicapée.

La date cible pour la fin des travaux est prévue pour la rentrée prochaine, sous réserve des résultats de l'appel d'offre, des délais de réalisation des travaux et du respect de l'enveloppe budgétaire prévue. S'il s'avérait que nous soyons dans l'impossibilité de procéder à cette réalisation, la solution retenue pour cette année serait reconduite.

MAIRIE VIGILANTE



Le dispositif « Mairie vigilante » a rassemblé plus de 50 foyers.

Si vous rencontrez des difficultés à adhérer à ce dispositif, n'hésitez pas à le faire savoir auprès du secrétariat de la mairie afin qu'on puisse vous assister.

SITE INTERNET

Doucement mais sûrement, le temps de se parer de ses plus beaux atours... le site internet de la mairie est en cours de développement...

Ce site vous permettra d'y retrouver toutes les informations administratives courantes mais aussi de recevoir le bulletin municipal en format électronique, de prendre connaissance du programme des événements de l'année de Ledenon et alentours sur l'agenda en ligne, de recevoir les flashs infos d'actualités à venir. Pour recevoir en direct ces communications et ne rater surtout aucune festivité, ce qui serait fortement regrettable...pour vous, **nous vous invitons à nous envoyer dès à présent votre mail associé à votre nom à contact@mairie-de-ledenon.fr**

Différents thèmes y seront aussi abordés : la découverte de la commune et de la région : géographie, histoire et patrimoine, notre activité économique, un annuaire des commerçants et artisans, des hébergements et restauration du village, la vie associative du village mais également un référencement de nos producteurs et éleveurs locaux, fruits et légumes, viandes et aussi petits fromages de chèvres. Pour ces derniers, amis producteurs n'hésitez pas à nous faire connaître vos produits, nous serons ravis de les déguster.

Cet outil que nous voulons convivial et intuitif sera donc à votre service. Pour l'améliorer, vos demandes et suggestions seront toujours les bienvenues. Les élus et les services sont à votre écoute, pour un dialogue constructif.

Ce nouveau site permettra également d'être vu et lu quel que soit le support utilisé (tablette, smartphone...).

Vous recevrez pour sa sortie, une lettre d'information spéciale d'ici un trimestre environ vous précisant la date d'invitation où nous serons heureux de vous le présenter à la salle des fêtes.



Surveillez votre courrier !

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LEDENON

Janvier 2016 - Reprise de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Lédénon

Du Plan d'Occupation des Sols (POS) au Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de Lédénon a été approuvé par délibération le 24 Janvier 2001. Depuis, le document d'urbanisme communal a connu de nombreuses **modifications visant à accompagner le développement de la commune et permettre la réalisation de divers projets.**

(mettre des exemples de projets, permis grâce aux modifications de POS, que la commune souhaite afficher....).

La dernière modification du POS de Lédénon (modification n°3 du POS), réalisée par le bureau d'études Habitat et Développement de Vaucluse, a été **approuvée par délibération le 19 mars 2014.**

Depuis **2000** et la parution de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (dite SRU), **les POS ont été remplacés par les Plans Locaux d'Urbanisme.** Ces nouveaux documents d'urbanisme communal occupent une **place centrale dans la gestion des politiques publiques.**

En effet, **les PLU sont dotés d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),** pièce centrale du document, dans lequel est affiché **le projet politique de la commune en terme de développement urbain et de d'aménagement communal pour les 10 à 15 prochaines années.** Le zonage et le règlement des zones du PLU, distribuant les droits à construire notamment, sont une traduction réglementaire du PADD du PLU de la commune.

Les lois SRU, d'Engagement National pour l'Environnement (dites Grenelle de l'Environnement I et II en 2013) et d'Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové (dite loi ALUR, Mars 2014), sont venues renforcer **les directives nationales en matière d'aménagement du territoire avec lesquelles les PLU doivent être compatibles.**

La loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au logement et à l'Urbanisme Rénové (ALUR) oblige les communes dotées d'un POS à se doter d'un Plan Local d'Urbanisme avant le 25 Mars 2017. Le cas échéant, celles-ci seront soumises au Règlement National d'Urbanisme (le temps de l'approbation du PLU s'il est en cours d'élaboration).

Face à ce contexte, **la commune de Lédénon souhaite relancer dès aujourd'hui l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme afin d'organiser et de maîtriser son développement urbain à venir.** Pour l'assister et la conseiller tout au long de l'élaboration de son PLU, la commune a lancé un appel d'offre et a retenu **le bureau d'études d'urbanisme G2C Territoires, basé à Venelles.**

Vers l'affirmation d'un projet communal

Le PLU devra **respecter le nouveau cadre législatif** (lois SRU, Grenelle, ALUR, LAAF), mais également **être compatible avec** :

le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Sud Gard,
le Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole,
le Plan de Déplacements Urbains de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole.

Et **prendre en compte** également le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bassin Rhône Méditerranée, le Schéma Régional de Cohérence Ecologique Languedoc-Roussillon ...

La commune souhaite élaborer un projet communal autour de plusieurs axes, et notamment :

Maîtriser et organiser l'urbanisation en répondant aux objectifs de développement durable,
Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, paysager et bâti,
Améliorer la qualité de vie des habitants,
Pérenniser l'activité agricole,
Accompagner le développement économique dans les zones d'activités existantes,
Prendre en compte le risque inondation par le biais du PPRI.

Une démarche concertée

Conformément au Code de l'Urbanisme, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme fera l'objet d'une **consultation des Personnes Publiques Associées** (représentants de l'Etat, de la Chambre d'Agriculture du Gard, représentants de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, représentants du SCOT du Sud du Gard ...) **et de la population.**

La concertation sera orchestrée autour de **plusieurs temps forts** :

Une réunion publique de lancement et présentation du diagnostic communal

Une réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables,

Une réunion publique de présentation des pièces techniques et réglementaires (zonage /règlement du PLU),

La publication de points d'avancement dans le bulletin communal.

Les documents d'élaboration du projet PLU seront tenus à la disposition de la population en mairie au fur et à mesure de leur avancement afin d'informer la population de l'avancée du PLU. Enfin, **des panneaux d'information** seront exposés en mairie afin d'informer la population sur le diagnostic, le PADD, le règlement et le zonage du PLU.

1 Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un **document d'urbanisme** qui, à l'échelle d'une commune, établit un **projet global d'urbanisme et d'aménagement** et fixe en conséquence les **règles générales d'utilisation du sol sur le territoire**.

Le PLU doit permettre l'émergence d'un **projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire**.

Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

2 Quels sont les objectifs d'un PLU ?

Objectifs de développement et d'équilibre

Le PLU détermine les conditions permettant d'assurer l'équilibre entre :

Le renouvellement urbain, un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural, La préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des espaces naturels et des paysages.

Objectifs de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale

Le PLU doit prévoir des **capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction**, sans discrimination des **besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, d'activités sportives ou culturelles et d'intérêt général et d'équipements publics**.

Objectifs de protection

Le PLU doit assurer **une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains et ruraux, la préservation des milieux, des sites et des paysages naturels ou urbains, la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti et la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature**.

3 Quels sont les apports des dernières évolutions législatives ?

Les lois Grenelle I et II ont apporté les évolutions suivantes dans les PLU :

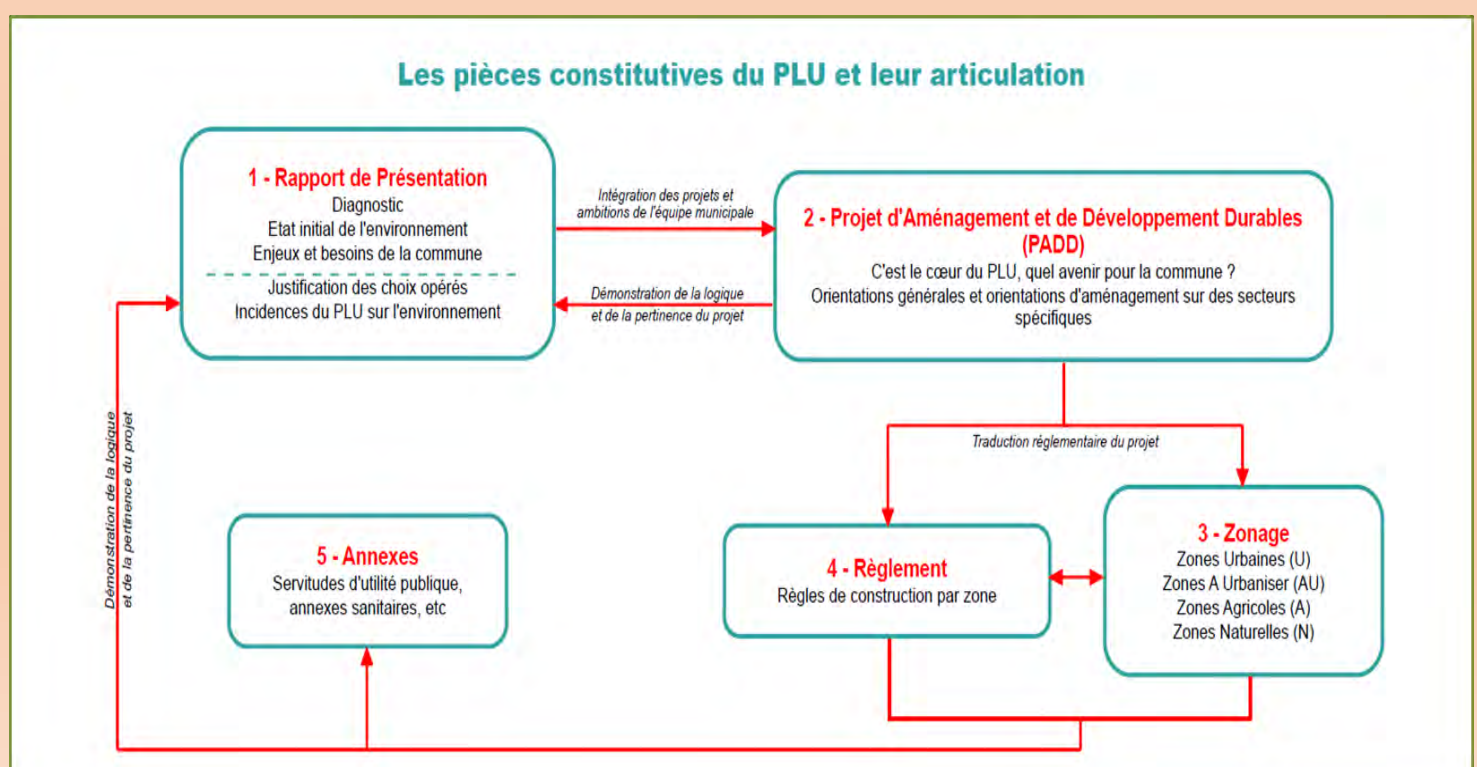
La principale nouveauté réside dans l'obligation d'effectuer **une analyse de la consommation foncière des sols qu'ils soient agricoles, naturels ou forestiers**.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) doit présenter les orientations générales que la collectivité a retenues pour son territoire en termes de politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de **protection des espaces naturels, agricoles et forestiers**, et de **préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques**. Il arrête de manière plus précise les orientations concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le **développement des communications numériques**, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs. Il doit définir des **objectifs de modération de la consommation d'espace**.

La Loi ALUR induit la nécessité de réaliser une **analyse de la capacité de densification et/ou de mutation des espaces bâtis de la commune**. Les conclusions de l'analyse de la capacité de densification et/ou de mutation des espaces bâtis de la commune constituent – avec celle de l'analyse de la consommation d'espace – **le socle permettant à la commune de définir des objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain** au regard et en cohérence avec les tendances observées sur la commune sur la période passée.

La Loi ALUR supprime le coefficient d'occupation des sols (COS), ainsi que la possibilité de fixer une superficie minimale des terrains constructibles dans le règlement des PLU.

La Loi LAAF (Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt) d'Octobre 2014 vient **assouplir le volet « urbanisme » de la loi ALUR**, notamment les occupations et utilisations en zones agricole et naturel.



LE TRI SELECTIF

Les règles du tri sélectif ont changé depuis le 1er janvier 2016. Tous les emballages peuvent désormais être placés dans la poubelle jaune.

Jusqu'à présent, containers et cubos dédiés au tri sélectif ne pouvaient recevoir que les bouteilles et les flacons en plastique, les emballages en métal, papier et carton. Le reste allait avec les ordures ménagères.

Depuis le 1er janvier 2016, le geste de tri s'est simplifié. Hormis le verre, tous les emballages, sans exception, peuvent être déposés dans le bac jaune : pots de yaourt, blisters, films et barquettes plastiques, emballages alimentaires en polystyrène...



Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

- 1 C'est un emballage ? Dans le bac de tri !**
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.
- 2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.**
- 3 Déposez vos emballages en vrac dans le bac.**

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ? WWW.SITOMSUDGARD.FR #SUIVEZMOI SUDGARD.EMBALLAGES.FR

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles	Tous les flacons et bidons
Toutes les barquettes	Tous les pots et les boîtes
Tous les sacs et sachets	
Tous les films	

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER
EMBALLAGES EN VERRE
Bouteilles en verre
Pots et bidons en verre

À RECYCLER
EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON
Bouteilles, flacons et pots en plastique
Nouveaux emballages : bouteilles, flacons de lessive, de produits d'entretien, etc.
Produits fabriqués : tubes, arrosoirs, pièces automobiles, filets de rembourrage, pailles polaires, etc.

À JETER
Déchets non triables
Déchets dangereux

À RECYCLER
TOUS LES PAPIERS
Journaux, magazines, livres, etc.
Cartons, boîtes, etc.

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ? WWW.SITOMSUDGARD.FR #SUIVEZMOI SUDGARD.EMBALLAGES.FR

Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !

- Vous triez tous vos emballages en plastique...
- ...ils sont collectés et déposés au centre de tri.
- Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.
- Les balles de plastique sont acheminées au centre de régénération.
- Ces nouvelles matières premières sont :
réduites en paillettes... puis en granulés.
- ...prêts à être transformés en produits finis.

Nouveaux emballages : bouteilles, flacons de lessive, de produits d'entretien, etc.
Produits fabriqués : tubes, arrosoirs, pièces automobiles, filets de rembourrage, pailles polaires, etc.

#SUIVEZMOI SUDGARD.EMBALLAGES.FR

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS ECOLE - RENTREE SCOLAIRE 2016/2017

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2016/2017 se font en mairie aux heures d'ouverture des bureaux :

Lundi, Mardi, Jeudi : 10h-12h / 14h-18h

Mercredi : 10h-12h

Vendredi : 8h-12h / 14h-17h

Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé avec vaccinations à jour
- d'un justificatif de domicile

Courant Juin 2016, Madame MILLAU BONNAND, Directrice de l'école contactera les parents d'élèves pour une réunion d'information collective et visite des locaux.

INFORMATION : CARTE GRISE et PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le lundi 4 avril 2016, la permanence téléphonique pour les usagers voulant des renseignements sur **les cartes grises** est arrêtée. Ils ont à leur disposition, pour poser leurs questions, le mail suivant : pref-cartes-grises@gard.gouv.fr.

la permanence téléphonique assurée tous les jours de 14 heures à 16 heures par la section des **permis de conduire** à la préfecture du Gard, prend fin.

Afin de répondre à vos questions et à celles des usagers, la boîte

contact : pref-contact-permis-de-conduire@gard.gouv.fr continue de fonctionner selon les mêmes modalités que jusqu'à présent.

INFORMATION : CARTE D ACCES PONT DU GARD

EN CAS DE CHANGEMENT DE VEHICULE

L'utilisateur doit informer le site du Pont du Gard en envoyant un mail à : abonnement@pontdugard.fr et en indiquant :

- Les noms et prénoms auxquels a été établie la carte
- Le numéro de la carte
- L'ancienne immatriculation
- La nouvelle immatriculation

Le changement d'immatriculation se fait à distance et l'administré conserve la carte déjà en sa possession.

DATES COLLECTE DES ENCOMBRANTS POUR L'ANNEE 2016
COMMUNE DE LEDENON

La collecte se fait le 1^{er} mercredi de chaque mois soit :

01 JUIN

07 SEPTEMBRE

06 JUILLET

05 OCTOBRE

03 AOÛT

02 NOVEMBRE et 07 DECEMBRE

OBJETS PERDUS



Vous avez **perdu** vos clefs, vos papiers, votre enfant a perdu son doudou, son blouson, son cartable... un geste simple, poussez la porte de la Mairie afin de vérifier si vos effets personnels ne s'y trouvent pas.

Vous **trouvez** un objet perdu (clefs, papiers d'identité, blouson, doudou..) un geste simple, rapportez le au secrétariat de la Mairie.

Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Et le vendredi de 08h à 12h00 et de 14h00 à 17h00



ASSISTANCE SOCIALE

Permanence de l'Assistante Sociale du Conseil Départemental : Mme PAIS

le **mardi matin** tous les quinze jours avec prise de rendez vous au **04 66 02 80 33**

(il vous est demandé de prévenir au même numéro en cas d'annulation du rendez vous)

INTERDICTION DE BRULER DANS LES ZONES URBAINES

Suite aux nombreuses plaintes d'administrés agacés et très gênés par les feux domestiques allumés dans les propriétés privées, en zone urbaine, n'importe quel jour et à n'importe quelle heure.



Nous rappelons que cette pratique est interdite ainsi que le stipule la circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18 novembre 2011.

La déchetterie intercommunale accepte les déchets verts c'est donc par cette voie que vous devez procéder à l'élimination de ces déchets.

LES MANIFESTATIONS PASSEES

CONCERT DE NOEL

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, le 12 Décembre 2015, la chorale Rap's Ody Swing de Redessan dirigée par Nathalie Martinez a eu le plaisir de nous donner leur second concert dans notre belle église locale avec une soixantaine de choristes présents au rendez-vous.

Un concert au répertoire très éclectique d'une vingtaine de chants assez variés en passant du classique aux chants plus traditionnels de Noël mais aussi des chants plus modernes empruntés aux auteurs contemporains.

Ce concert a su enthousiasmer le cœur du public Lédennonnais en rappelant le souvenir des événements récents et en faisant passer un message d'amour, de joie, de solidarité et de partage avec beaucoup d'émotion.

La fille de Nathalie Martinez, Mélina, a eu le plaisir de se joindre au chœur par une voix en solo et pour un autre chant d'accompagner les choristes avec une interprétation en langage des signes.

Le concert s'est terminé dans une ambiance très conviviale autour d'un vin chaud et du traditionnel pain de Modane, offert par la Municipalité.



NOEL DES ENFANTS



Par un après midi hivernal qui annonçait Noël, les enfants de notre commune ont été conviés au Pestacle de NIMES METROPOLE le samedi 19 Décembre 2015. Dans un road-movie avec guitare et harmonica, LITTLE JACK ET L'OURAGAN a entraîné les jeunes villageois à travers les grands espaces et ses inévitables rencontres : indiens, cow-boys, desperados ...

Après ce moment de découverte, le Père Noël avait fait une halte à LEDENON pour rencontrer les enfants et passer quelques heures en leur compagnie.

Monsieur le Maire et le Conseil municipal profitaient de cet instant pour offrir aux enfants un livre et quelques gourmandises, prémisses aux festivités familiales qui les attendaient.

Les parents de nos chers bambins ne furent pas en reste puisqu'un verre de vin chaud leur permettait de partager le verre de l'amitié en cette fin de soirée de décembre.

TELETHON 2015

Comme toutes les années, la commune a organisé une journée « téléthonienne » **le 5 décembre 2015.**

Une nouvelle fois, bon nombre de manifestations ont été organisées afin que petits et grands profitent de cette occasion pour soutenir le TELETHON (loto, concours de gâteaux, portes ouvertes au circuit, baptêmes de pistes sur de véritables bolides, bal country...)



Nous avons encore pu compter sur votre présence nonobstant que nous ne doutions pas du cœur généreux de nos villageois qui sont toujours et encore plus assidus lors de cet événement.

La municipalité remercie toutes les associations du village (Amis de l'Aqueduc, Li Gineste, GV Letino, et Association Sportive Automobile du Circuit de Ledenon) ainsi que l'association Club Country Bezouze pour leur investissement et leur solidarité. Ainsi, la commune de LEDENON est fière d'avoir pu reverser, grâce à la participation de toutes et tous, la somme totale de **3656.35 €** au TELETHON.

VŒUX DU MAIRE

Comme chaque année, nombreuses étaient les personnes de toute génération présentes aux vœux du Maire, instant convivial où le partage est apprécié de tous.

Avant de ne faire son discours, Monsieur le Maire a cédé la parole à Monsieur Yvan LACHAUX qui nous avait fait le plaisir de venir partager ce sympathique moment.

Le Président de NIMES METROPOLE a profité de ce temps de parole pour rappeler que l'Agglo est au service des communes confirmant la volonté de NIMES METROPOLE à développer les moyens pour répondre aux besoins de toutes les communes.

A la suite de cette intervention, Monsieur le Maire a fait le bilan de l'année passée et confirmé l'avenir de notre commune pour l'année 2016 avec des travaux importants qui vont permettre à notre charmant village d'avancer vers le futur et sécuriser les habitants (mise aux normes des locaux scolaires face au handicap, entrée de ville, réfection de rues, études hydrauliques et PLU, centrale solaire...). Après ces allocutions, le verre de l'amitié a été partagé par les invités et a permis des échanges constructifs entre les membres du Conseil municipal et les villageois.

Cette réunion bien sympathique ne cesse d'être une avancée vers de nouveaux projets et permet l'écoute des résidents qui, à cette occasion, ont la possibilité de présenter leurs idées et leurs attentes. Soirée des plus sympathiques qui est toujours un réel plaisir à organiser en début d'année.



CONCOURS DE CRECHE 2015

Félicitations aux artistes et passionnés de nos traditions

Comme chaque année, c'est en ouverture des vœux de Monsieur le Maire que c'est déroulée la remise des prix pour le concours de crèches 2015 organisée par la commission des festivités.

Cette année fut une belle surprise par les participants de plus en plus nombreux qui ont contribué, par leur passion, leur originalité et leur amour de nos us et coutumes à présenter des réalisations toutes plus originales et traditionnelles les unes que les autres.

Une fois encore il a été prouvé, si besoin était, que la crèche a son importance et chaque concurrent petit ou grand y met son art et santons obligent ; toute sa fibre provençale.

Encore merci au jury composé de Mmes Martine PONS, Chantal DECLE-LOPEZ, Marie-jeanne DHUEZ , France HALBIDE, sous l'égide de notre pétillant M. Christophe GUIRAUD, et notre spécialiste Mme ROCCHIA Christiane, laquelle ne cesse de faire partager sa belle passion en confectionnant, notamment, les présents remis aux participants.

Encore tous nos remerciements à Mme ROCCHIA qui ne cesse chaque année de s'investir dans ce moment traditionnel et cher aux foyers provençaux. Et que Monsieur le Maire et l'ensemble des membres du Conseil municipal ont d'ailleurs remercié en lui offrant des fleurs accompagnées de quelques bulles de champagne.



REPAS DU CCAS 2016

Repas festif en l'honneur de nos aînés

Plus de 110 de nos aînés de la Commune étaient présents pour partager le traditionnel repas de fin d'année et célébrer ensemble 2016.

En ouverture du repas, Monsieur le Maire avait pu exprimer son plaisir ainsi que celui de son équipe d'accueillir nos anciens et avaient invité, à cette occasion, les nouveaux jeunes participants du Conseil Municipal des enfants.

Ces derniers entourés de Mme Bernadette AYMARD-GOUANT, Mme Aurélia SILVESTRE et Mme Valérie BARTHES avaient préparé des extraits de fables et des recueils desdites fables qui ont été distribués à tous les convives.

A la suite de cette intervention, le repas organisé par LE CREUX AU CANARD a pu débuter sous l'animation du groupe BOOM MUSETTE qui a permis à nos anciens de danser et partager cette agréable journée en compagnie de Monsieur le Maire et des élus.



CHASSE A L'OEUF

Que de gourmandise !

A Lédénon, les cloches aussi sont passées à l'occasion des **fêtes de Pâques 2016** ! Les enfants gourmands de chocolat n'ont pas manqué d'impatience pour se jeter à la chasse aux œufs...

Cette traditionnelle chasse était organisée par le Conseil municipal des enfants, lesquels n'ont pas ménagé leur peine pour une organisation parfaite et un investissement non négligeable à faire que la manifestation se déroule dans de parfaites conditions et que tous les enfants repartent avec leurs friandises chocolatées.

Toutes nos félicitations aux jeunes et plus grands chasseurs qui n'ont pas manqué d'originalité pour découvrir les balles de couleur qui leur permettaient de récupérer leurs sachets de chocolat.

Qui a dit que la gourmandise était un vilain défaut ?...



LE 1er MAI

Que du bonheur !

Pour la 3^{ème} année, les membres du Conseil municipal se sont retrouvés ce 1^{er} Mai pour offrir quelques instants de bonheur à nos belles Dames de la commune en offrant un petit brin de muguet parfumé.

Comme toujours ce ne fut que de beaux moments de vous rencontrer et échanger quelques mots pour vous apporter un peu de chaleur et s'inquiéter de vos attentes et de vos santé.



Avec encore tous nos remerciements pour le chaleureux accueil que vous nous avez réservé et les charmantes attentions que vous avez eu en nous offrant des pâtisseries et du muguet en retour. Ne changez rien Mesdames vous êtes superbes !

Et pour les absentes lors de nos passages, nonobstant le fait que nous avons tous regretté de ne pouvoir vous rencontrer en cette journée, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec un très grand plaisir.

CEREMONIE DU 19 MARS 1962

Monsieur le Maire entouré de certains élus, de la FNACA et des habitants de la commune ont commémoré le cessez le feu en Algérie suivant les accords signés le 19 mars 1962.

Par cette cérémonie, les anciens combattants appelaient à un monde plus humaniste et rendaient hommage à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

Deux gerbes ont été déposées au nom de la Commune et de la FNACA au pied du monument dédié à ces événements.

Après les traditionnels discours prononcés par Monsieur le Maire, le représentant de la FNACA et la lecture des textes officiels, une minute de silence a été respectée en mémoire des victimes.

Pour clore cette cérémonie, le verre de l'amitié a été offert en Mairie.



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Malgré un temps plus qu'incertain, nombreux furent ceux qui se sont, une nouvelle fois, retrouvés autour de Monsieur le Maire, les adjoints et membres du Conseil Municipal pour rendre un hommage soutenu à nos fiers combattants qui ont défendu avec honneur les couleurs de la France face à l'invasion étrangère.

Après qu'une gerbe fut déposée au pied du monument aux morts et le discours de Monsieur le Maire, nos jeunes conseillers municipaux, qui ont tenu à être présents pour apporter par leur présence le témoignage du souvenir malgré leur jeune âge, ont lu quelques lignes d'adieu de bien jeunes résistants fusillés pour une liberté à laquelle ils ont sacrifié leur vie.

Cette intervention n'a pas manqué d'être suivie avec grand respect par l'assistance réunie.

Après une minute de silence en hommage à nos défunts, l'hymne national, si cher à la France, a été repris par l'ensemble des personnes présentes.

A la suite de cette cérémonie, l'assemblée a été invitée à se rendre en la salle du Parc pour partager le verre du souvenir.

La municipalité tient, particulièrement, à remercier Mesdames Bernadette AYMARD et Aurélia SILVESTRE ainsi que nos jeunes conseillers municipaux pour leur participation à cette commémoration, présence et témoignages que tous n'ont pas manqué d'apprécier.





Un œuf...
Un terroir...
Une marque...

Nous sommes producteurs
d'œufs plein air sur les Costières
et afin de vous garantir cette production locale,
nous avons créé la Marque

“Les œufs des Costières”

En vente : Côté Parc ou marché de Marguerittes Samedi matin



REIKI ENERGIE

Méthode MIKAO USUI

Travail sur le mental, sur les émotions et sur
le corps physique.

Soins :
La séance d'1h15 - 1h30 : 40€
Pour les enfants jusqu'à 12 ans :
la séance d'1/2h - 3/4 h : 30€

MISSITCH Véronique
06.84.24.05.34
verocha10@sfr.fr
10 Rond Point de l'Eden Parc
30210 LEDENON
verocha10.wix.com/naturalhealing



MISSITCH Véronique

06.84.24.05.34

verocha10@sfr.fr

10 Rond Point de l'Eden Parc

30210 LEDENON

verocha10.wix.com/naturalhealing



SEED GENERATION

Afin de soutenir
notre croissance continue,
nous recrutons actuellement

2 TRACTORISTES EXPERIMENTES - OUVRIERS DE CULTURE H/F

- Niveau d'expérience : 5 à 10 ans
- Des connaissances en maraîchage seraient un plus

1 OUVRIER DE CULTURE – SERRE H/F

1 OUVRIER

DE CULTURE - IRRIGATION H/F

- Minimum BEP / CAP agricole
- Des connaissances en lutte intégrée appréciées
- En irrigation : des connaissances dans la conduite de cultures en goutte à goutte et en ferti-irrigation seraient les bienvenues

1 OUVRIER DE SELECTION TOMATE H/F

- Minimum BEP / CAP agricole
- Des connaissances en production de semences ou maraîchage appréciées

1 OUVRIER DE SELECTION AUBERGINE ET PORTE GREFFE H/F

- Minimum BEP / CAP agricole
- Expérience en semences potagères ou maraîchage exigées

Postes basés à LEDENON (30210 – Gard)

à pourvoir dès que possible

Merci de candidater via l'offre en ligne
sur le site Groupe Limagrain :

[https : //limagrain-recrute.talent-soft.com](https://limagrain-recrute.talent-soft.com)

Pour plus d'informations

Appelez le 04 66 57 39 00

SALON - EXPOSANTS - AUTO - MOTO - SUPERKART - KART - EQUIPEMENTS
ACCES GRATUIT AUX PARCOURS GONFLABLES, AUTO-TAMPONNEUSES, SIMULATEURS DE PILOTAGE
DEPLACEZ-VOUS GRATUITEMENT AVEC LE PETIT TRAIN TOUT AUTOUR DU CIRCUIT !



MOTOR SHOW FESTIVAL

CIRCUIT DE LEDENON 21-22 MAI 2016

Accès Circuit + Compétitions + Animations + Shows : 20€ le weekend (10€ de 7 à 14 ans)

Championnats d'Europe Superkart
Championnat de France et Trophée de France Superkart
Championnat de France Long Circuit K22 et K22 Master
Trophée de France TTI Carbone

SHOWS GRATUITS DE DRIFT ET DE STUNT

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE JULIEN WELSCH !

INFORMATIONS SUR WWW.LEDENON.COM



CHAMPIONNAT DE FRANCE

FFSA

CIRCUIT DE LEDENON

04 / 05 JUIN 2016

Matmut

vous accompagne

VILLAGE ENFANTS / ANIMATIONS GRATUITES
GRATUIT POUR LES -16 ANS



WWW.GT-TOUR.FR

Tarif unique
10€
week-end



Le BISTROT

Votre Restaurant

Ouvert du lundi midi au samedi midi



«Nouvelle carte de saison»

Route nationale 86, 30210 LEDENON

04.66.20.69.56

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

LES VÉTÉRANS FOOT RECRUTENT

Les joueurs de l'association des Vétérans football de Lédénon ont terminé la première partie de la saison 2015/2016 invaincus. La soirée festive du 23 janvier 2016 de l'association a dû provoquer un relâchement du groupe, qui a enregistré deux défaites par la suite.

Les joueurs ont tous un emploi et les obligations professionnelles de certains d'entre eux, demande parfois une gestion compliquée pour la composition de l'équipe. Le Président Nicollet gère cette organisation avec efficacité.

Ici, pas de star, pas de transferts, pas de people, que de la bonne humeur. Les troisièmes mi-temps sont peut-être moins festives qu'auparavant, mais toutes aussi cordiales. Elles permettent toujours aux joueurs de refaire le match.

La bonne ambiance à l'intérieur du groupe est bien connue et même reconnue ; l'équipe est appréciée de ses adversaires, la preuve : le calendrier 2016/2017 est déjà complet avec pas moins de 32 rencontres prévues.

Afin de renforcer le groupe, l'association invite les joueurs du village intéressés à prendre contact dès à présent avec ses responsables.



Contact : Président Florian NICOLLET 06 69 56 58 13 ou Trésorier Philippe FARNER 06 72 51 46 76.

La page Facebook «vétérans foot Lédénon» permet également de suivre chaque semaine les exploits de nos footballeurs locaux.

ST HUBERT (CHASSEURS)



Exceptionnellement réunis dans la salle des aînés, une trentaine de chasseurs ont assisté à leur assemblée générale ordinaire.

Après une minute de silence, en mémoire des attentats, particulièrement émouvante, le président Serge Prat a déroulé l'ordre du jour. Concernant les finances le bilan dégage un solde nettement excédentaire.

Le bénéfice réalisé lors du loto de février consolide la trésorerie de l'association qui remercie les participants et les généreux donateurs.

Au niveau du règlement intérieur pas de modification notoire comme pour les jours de chasse qui sont maintenus (le mercredi, samedi, dimanche et jours fériés). La cotisation augmente de cinq euros pour tous les sociétaires. Messieurs Tarrega, Gueffier et Prat sont réélus au conseil d'administration. Avant de lever la séance le président a remercié l'assemblée pour le bon déroulement des débats où toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité.

ENTENTE JUDO DU PONT DU GARD

Depuis le début de la saison certain de nos judokas de la section de **LEDENON** de l'ENTENTE JUDO PONT DU GARD se sont particulièrement distingués lors des différentes compétitions Régionale et Départementale ainsi que dans les différents Tournois.

En Minimes **Charlotte BOSATELLI** c'est qualifiée pour le Championnat Régional après sa 3ème place lors d'un Grand Prix Régional Minimes.

En Benjamins **Mathys GUEYNE** à terminé deux fois 1^{er} lors des 2 tours du Critérium Départemental Benjamins, et qui par la même occasion le qualifie pour le Critérium Régional.



Chez les plus jeunes on notera le bon comportement de **Manon BOSATELLI** et de **Kylan HIDALGO** qui n'a pas perdu un Tournoi, depuis le début de la saison. Ainsi que **Willis SILVESTRE** et **Tristan BOURDON** qui terminent régulièrement dans les deux premières places en Poussins.



Pour finir la saison comme chaque année depuis 6 ans le club organisera le **samedi 4 juin 2016 de 9h00 à 18h00** un Tournoi de judo prénommé le Trophée « **FLORENT HERRERO** » où pas moins de 11 clubs et 350 judokas de toute la région sont attendus pour s'affrontés sur le tatami de la salle polyvalente de REMOULINS.

BIBLIOTHEQUE

Vous aimez lire ?

La bibliothèque de notre village vous est ouverte gratuitement :

**le lundi et le vendredi de 13h30 à 16h30 pendant l'année scolaire
et le mardi de 9 h à 11 h en juillet et août.**

Vous y trouverez un grand choix de livres de tous genres pour enfants et adultes, enrichi chaque année par l'achat de nouveaux ouvrages, par les dons, et par le passage du bibliobus de Nîmes Métropole chaque trimestre.

L'équipe des bénévoles vous invite à lui rendre visite.
Bernadette Aymard, Mona Blanc, Danièle Brilla, Josette Fabre, Nadine Nicoud, Michèle Penot et Claudie Solau.



CLUB HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

Assemblée générale du 20 novembre 2015

En avant première, Damien Ortega nous a présenté et dédié son nouveau livre «Ledenon, un village des Garrigues Nîmoises» qui a permis de découvrir ou de remémorer l'histoire de notre commune. Nous avons pu également visiter l'exposition proposée par Bernadette Aymard «survol du Gard de la Préhistoire à la guerre des Camisards» un superbe travail de recherches.

Puis est venu le temps de la réunion en présence d'environ 60 personnes avec le bilan de l'activité, le bilan financier, le programme des activités pour 2016.

Après une conférence présentée par Damien Ortega «Histoire de Ledenon à travers quelques moments et monuments choisis» très enrichissante et passionnante même pour les non initiés.

Puis un diaporama des sorties 2015 réalisé par Luc Chamontin a été projeté.

La réunion s'est terminée avec le verre de l'amitié pour tous.

Merci à tous de votre écoute et de votre présence.



UN LIVRE SUR NOTRE VILLAGE

Enfin la vie de notre village relatée et avec brio !

Il a fallu plusieurs mois (voire années) et de nombreuses recherches pour écrire un ouvrage fort passionnant qui raconte l'histoire de notre commune. Un professeur d'histoire-géographie, M. Damien ORTEGA, s'est pris à cette passion et a sorti un livre consacré à la vie du village depuis l'époque Romaine à l'époque contemporaine. Cet ouvrage raconte le quotidien du village et de ses habitants tel qu'il était depuis que LEDENON existe et Que de choses à découvrir

L'auteur a associé ses connaissances d'enseignant et sa passion pour le patrimoine local pour construire ce riche recueil d'informations et d'illustrations des amoureux de notre commune qui n'ont pas manqué de s'associer au projet en illustrant les écrits par des souvenirs photographiques surprenants où tout à chacun se remémore la vie de notre hameau et redécouvre les anciens par qui tout a commencé et/ou continué.. Ce recueil foisonne d'anecdotes et nous ne pouvons qu'inviter les habitants de LEDENON à le compter dans leur bibliothèque.



Il reste disponible dans les librairies d'UZES, ou sur internet aux éditions DE LA FENESTRELLE et, pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez plus et contactez l'auteur au 06 16 55 57 09.

CONCERT CHORALE LA RITOURNELLE

Le 16 Avril dernier la chorale La Ritournelle de Meynes s'est produite à l'église de Lédénon.

Elle nous a offert un concert d'une dizaine de chants d'un répertoire très varié allant du Gospel Amazing Grace à Je veux de Zaz.

Le public était au rendez-vous dans l'église et tout le monde en est ressorti enchanté.

La chorale La Ritournelle comprend une trentaine de choristes hommes et femmes de tous âges et répète tous les mercredis soirs de 20h15 à 20h45 à Meynes.

Si vous aimez chanter en passant un bon moment entre amis, vous pouvez les rejoindre.

Présidente Madame ARMAND Paule 06.24.79.19.55
g.armand30@gmail.com



Club Gymnastique Volontaire LETINO



Le club de Gymnastique Volontaire Létino vous propose toujours 2 cours par semaine les mardis et jeudis de 19h à 20h à la salle du Parc. Durant le mois d'avril le club a proposé deux animations un cours « coloré » ainsi qu'une séance de fitness cardio un samedi matin ouverte à tout le monde. Si vous voulez nous rejoindre il n'est pas trop tard pour venir voir et essayer.

Le dernier cours de la saison aura lieu le jeudi 23 juin 2016, et sera suivi par l'assemblée général du Club dès 20h à la salle du parc, nous vous attendons nombreux.

La reprise des cours aura lieu le septembre, la date sera affichée sur le tableau des associations, ainsi qu'à la salle du parc.. Et toujours 2 séances d'essai gratuites !!



Contact : Isabelle Odiard yannetisa30@orange.fr
Corinne Lleti
Delphine Silvestre

USEP LEDENON



L'USEP Gard (Union Sportive de l'Enseignement Premier degré) est une association à laquelle adhèrent les enseignants et les élèves de l'école.

Son objectif est de prolonger l'éducation physique et sportive par des contenus pédagogiques qui permettent aux enfants de développer leur citoyenneté, d'être sensibilisés au développement durable, de connaître les enjeux liés à la santé et aux handicaps.

Elle permet l'organisation d'événements sportifs par le financement de transports, le prêt de matériel, des intervenants, licence (comprenant une assurance)...



Cette année, les classes de Lédénon participent à différentes rencontres sportives:

- PS-MS-GS: journée maternelle à Meynes,
- CP-CE1: multisports à Vers-Pont-du-Gard et athlétisme à Remoulins,
- CE2-CM1: athlétisme à Rochefort du Gard et orientation à Remoulins,
- CM2: rugby et multisports à Vers-Pont-du-Gard .

L'USEP Gard a financé le transport de toutes ces sorties sportives pour un montant de 1381€.

Par ailleurs, l'USEP de Lédénon finance une partie des projets culturels proposés par les enseignants grâce à des actions menées par l'école et les parents d'élèves (photos, chocolats, différents marchés, crêpes...): théâtre, musée archéologique, muséum d'histoire naturelle, Carré d'Art, Paloma..., ainsi que du matériel pédagogique et sportif.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la subvention octroyée pour l'année 2016 à l'USEP de Lédénon.

Les membres du bureau.

Présidente: Sandrine DARMAISIN

Secrétaire: Véronique RAVELEAU

Trésorière: Nathalie GIRARD



AGENDA

JUIN 2016

05 juin fête de la Saint Cyr (La Paroisse)
10 juin , Course en Duo Nocturne (Gard Eco Trail)
12 juin, Randonnée VTT (Vélo Ledenon)
24 juin , les vendredis de l'agglomération au village avec le concert de FAUSTINE dans le parc



JUILLET 2016

13 juillet , fête nationale (Ledenon Animation)



AOÛT 2016

26-27-28 août Fête Votive (Ledenon Animation)

SEPTEMBRE 2016

18 septembre, journée du Patrimoine
24 septembre Sortie du Club Histoire et Archéologie
24 septembre Concert de Jazz à l'église

NOVEMBRE 2016

11 novembre Commémoration armistice 1ère Guerre Mondiale
25 novembre Conférence Club Histoire et Archéologie

LES BOULES DU CASTELLAS

Les concours locaux d'été des vendredis soir, réservés aux sociétaires débuteront le **03 juin jusqu'à mi-septembre**. licences obligatoires.

LE JAZZ A LEDENON

Le **samedi 24 septembre 2016**, le village accueillera au cœur de l'église 3 musiciens dans le cadre du festival de Jazz de L'agglomération. Les places seront en ventes dès la fin du mois d'août, sur le site de Nîmes Métropole et en parallèle il existera toujours le site internet du Jazz où il sera possible d'écouter des extraits. Pour les inconditionnels, quelques places seront disponibles à la vente en Mairie, surveillez les tableaux d'affichages.

PROGRAMME PROVISOIRE



Chers habitants de LEDENON,

Le comité des fêtes LEDENON ANIMATION est heureux de vous présenter son programme des festivités pour cet été 2016. Le programme de la fête votive n'est pas complet et bloqué à ce jour mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans l'été et les affiches et programmes seront distribués dans le village et aux alentours comme chaque année.

Avant de passer tous ces bons moments en votre compagnie, nous tenons dans un premier temps à vous remercier pour votre présence l'année passée ainsi que le soutien de tous nos partenaires sans lesquels tout cela ne serait pas possible.

Programme 13 juillet

18h30 : apéritif musical avec Dj
20h : Restauration
21h30 : flambeaux dans les rues du village
22h : feux d'artifices au skate parc
22h30 : bal musical avec Dj

Programme fête votive 26.27.28 Aout

Vendredi

Matin : Programme à définir à ce jour

Midi : apéritif avec sono au comptoir

Après-midi

15h Concours de boules doublettes 80€ + les mises
18h30 : Vachettes dans les Arènes
19h30 : apéritif musical avec PUZZLE
20h30 -21h : Encierro
22h : soirée avec orchestre PUZZLE

Samedi

9h30 : Petit déjeuner au pré, demande de participation symbolique de 2 € aux participants.

11 : Abrivado longue
17h : graine de razeteurs Nîmes Métropole
19h30 : apéritif musical avec DJ
20h30: Encierro
21h30: Soirée avec DJ

Dimanche

Matin : taureaux dans les arènes et petit déjeuner de la mairie
Midi : apéritif et repas annuel servi par les membres du comité
Après-midi : taureaux dans les arènes vers 17h-17h30
19h : Début de la soirée « bodega » avec DJ

LES VENDREDIS DE L'AGGLO 2016

JUIN 2016

24 JUIN 2016 LEDENON



G. Dandy - "UMBRELLA TOUR" 20h45
Olivier Parra production / Tout public - Durée 1h30

G. Dandy, un chanteur poète dont l'appellation est d'origine incontrôlée. Il vous invite donc à le suivre, dans ses nouvelles itinérances musicales, sur sa Gipsy road, loin des sentiers balisés. Une voix comme un itinéraire musical qui vous invite au voyage. Sur sa Gipsy Road on se plaît à s'égarer, à chercher, à découvrir. Alors on prend ses valises direction le sud et cap sur la péninsule des sentiments humains et si vous êtes un peu déboussolés c'est que vous êtes arrivés à bon port.

Avec G. Dandy accompagné de Davy Kilembé (guitare électrique et acoustique/choeurs), Jean-Luc Ambrigtot (batterie/cajón), Ludovic Pellicier (basse) et Frédéric Costa (trombone/percussions)



DANS LA PEAU DE MA FEMME 20h45
221b prod / Tout public dès 10 ans - Durée 1h10

Suite à une scène de ménage, Cécile a fait le vœu que son mari, Fred, se retrouve une seule journée à sa place. Le lendemain, le vœu a été exaucé.

Avec Benoît Labannière, Dorothée Caby, Alexandra Mori, Pierre Du Tremblay.



FAUSTINE 20h45
Asso Rakan / Tout public - Durée 1h

Faustine propose un répertoire allant de la chanson française en passant par le jazz et les musiques actuelles. Elle invite les spectateurs à voyager dans son univers et ne laisse personne indifférent.

Avec Faustine Pont (chant), Coline Infante (piano/violoncelle), Jonathan Marois (guitare/piano/batterie), Théo de Hond (guitare) et Clément Val (basse)

Le spectacle sera déplacé à la salle du Parc selon la météo.

SEPTEMBRE 2016



MAIS N'TE PROMÈNE DONC PAS TOUTE NUE 20h45
Cie les Didascalies / Tout public - Durée 1h20

En cette chaude journée d'été Julien Ventroux, dépeint de son état, doit recevoir Mr Hochepaix, fervent défenseur de l'opposition. L'entrevue s'annonce crispée, d'autant plus que Mme Ventroux, que la politique ne passionne guère, a la fâcheuse manie d'arperner l'appartement en tenue légère. Ajoutez à cela un valet placide, un journaliste friand de chroniques explosives et vous obtiendrez le cocktail détonant cher aux comédies de Boulevard.

Avec Florence Kleinbort, Benoît Garrigos, Jérémy Legru, Patrick Séminor et David Faure / Mise en scène par Florence Kleinbort



THE LITTLES 20h45
Nicky prod / Tout public - Durée 2h

Au service des Beatles depuis 2005, The Littles restituent sur scène le son et les arrangements qui ont fait la légende des Fab Four. Vous pourrez retrouver en live leurs chansons les plus marquantes, interprétées par quatre musiciens passionnés. Avec leur énergie et leur personnalité, The Littles vous offrent deux heures de bonheur pour vous replonger dans l'univers du groupe le plus populaire du XX^e siècle.

Avec Samuel Taller (chant), Thomas Harro (basse), Da Costa Yoan (guitare) et Pichon Adrien (chef d'orchestre et batterie)



LA GRANDE ILLUSION 20h45
Pahaska prod / Tout public - Durée 1h15

Un spectacle magique interactif au cours duquel Benjamin Lycan vous emmène dans un monde imaginaire. Grande illusion, humour, mentalisme, numéros uniques... Un voyage magique qui se poursuit avec des effets de plus en plus spectaculaires. Une approche personnelle et novatrice de la Grande Illusion comme vous ne l'avez jamais vue. Un spectacle envoûtant où vous serez emporté par l'intensité de numéros novateurs à couper le souffle.

Avec Benjamin Lycan



LA GRANGE DE MOLIERE 20h45
ArtCourt Prod / Tout public - Durée 1h30

Nous sommes en 1683, quelques comédiens de la troupe de Molière, dix ans après la mort de ce dernier, décident, pour une soirée, de retourner à Pénéras. Là, ils se retrouvent plongés dans l'atmosphère particulière d'une vieille grange dans laquelle ils ont répété et créé leurs premiers spectacles. L'intérêt de cette pièce réside dans le respect du suivi du « Registre de Lagrange » qui est aujourd'hui à la Comédie Française, seul témoignage de la vie des acteurs et de leurs relations avec Molière.

Avec Christine Bergerac, Michel Bourelly, Nathalie Robert et Patrice Rocour



Matthieu Penchinat TOUT SEUL COMME UN GRAND 20h45
Cie Auguste singe / Tout public dès 12 ans - Durée 1h15

« Alors euh... c'est un spectacle... Voilà. Un spectacle sur la mort... Oui, sur la mort de mon père, même... Mais c'est drôle, hein ! Attention ! Nous n'avons pas assez de larmes pour tous les malheurs du monde, il faut bien rire de quelques un d'entre eux... »

Un spectacle de et avec Matthieu Penchinat



Benoît Labannière "J'AI OUBLIÉ DE VOUS DIRE" 20h45
221b prod / Tout public - Durée 1h

Benoît Labannière évoque son quotidien et sa vision de comédien de manière décalée, il nous raconte des anecdotes croustillantes et met le doigt sur LES questions existentielles que tout le monde se pose... ou pas.

De et avec Benoît Labannière



Mr PARALLELE 20h45
Asso Rakan / Tout public - Durée 1h

Il y a fort peu longtemps, Mr Parallèle, un homme discret, observateur, silencieux, sensible, solitaire et pourtant ouvert au monde, vivait dans ses rêves. Son problème était sans doute qu'il ne savait pas où était sa place, peut-être dans l'espace pensait-il. Un jour, Miss Diagonale personnage fictif ou réel, c'est un mystère pour nous, coupa la trajectoire de l'homme qui ne croise personne. Le choc fut si brutal qu'il fut impossible d'aller à l'encontre du mouvement, ce qui changea considérablement sa vie. Et c'est en musique et chanson qu'entin, on découvrit l'univers du personnage de Mr Parallèle.

Avec Jérémy Folcher (chant, violon et guitare), Luc Hernandez (guitare électrique), Arthur Dubois (batterie) et Antonin Winter (violoncelle)

OCTOBRE 2016

Retrouvez toute la programmation sur
www.nimes-metropole.fr
ou au service culture 04 66 02 54 39

MANIFESTATIONS A VENIR

GARD ECO TRAIL

L'association GardEcotrail vous propose une course pédestre en DUO et en nocturne dans la garrigue et sous bois avec de nombreuses monotraces... un départ en côte...une arrivée en haut des escaliers du Parc et entre les deux une succession de petites montées-descentes très sélectives. Un parcours original en pleine nature qui peut servir de tremplin à la découverte du Trail.

Venez nombreux découvrir les sentiers autour de notre village vendredi 10 juin départ 21H00...
c'est l'occasion de ne pas courir seul.

Il sera possible de découvrir le parcours de jour en marchant et en courant (2 groupes seront constitués) une semaine avant soit le vendredi 03 juin départ 19h00 .



CLUB HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

Le samedi 24 septembre 2016
Journée à ne pas manquer

LES ECLUSES DU CANAL DU MIDI et L'ABBAYE DE FONTCAUDE



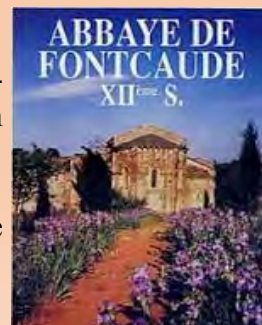
Embarquement à bord d'une péniche pour une croisière commentée sur le canal du Midi à l'ombre des platanes centenaires jusqu'à Colombiers à la découverte des méandres verdoyants du canal. Passage par les 9 écluses de Fonserannes et le célèbre tunnel de Malpas. Le Canal du Midi relie la Garonne à la mer Méditerranée. Il est parfois appelé « canal des Deux-Mers » car il relie l'océan Atlantique et la mer Méditerranée.

Déjeuner à Montady au restaurant La Tour



Après midi, visite guidée de l'Abbaye de Fontcaude à la découverte de ce joyau de l'art roman languedocien.

Vous pourrez découvrir l'abbatiale, le cloître, le musée des sculptures et la fonderie de cloches.
Retour au village en fin d'après midi.



LA PAROISSE

Dimanche 5 juin 2016 Fête patronale et paroissiale de LEDENON

Les fêtes paroissiales ont été les premières fêtes de village : elles célébraient les saints protecteurs du village. C'étaient autour de cette célébration du saint que s'organisaient toutes les manifestations civiles et religieuses. Tradition que depuis plus d'une décennie nous essayons de faire revivre.

Saint Cyr et Sainte Julitte

Saint Cyr désigne plusieurs saints chrétiens dont celui de Tarse qui fut martyrisé à l'âge de trois ans avec sa mère sainte Julitte en 304. Saint Cyr est très vénéré en France, a donné son nom à de nombreux villages. St Amarre, évêque d'Auxerre à son retour d'Orient et lors de son passage à Ledenon aurait remis des reliques qui se trouvent sous le maître-autel..

Déroulement de la journée

10 h 30 : rassemblement sur la place de l'église et procession derrière la statue des saints à travers les rues du village jusqu'au Parc

11 h : Messe

12 h : Apéritif offert par la paroisse suivi d'un repas partagé à partir de ce que chacun aura apporté de salé ou de sucré ; Boissons et viandes offertes par la paroisse.

14h : Après-midi animé par un groupe musical



le GARD
favorise les sports nature

DUO
De
Ledenon

VENDREDI 10 JUIN 2016
PARCOURS 10KM
GARRIGUE
DEPART 21H00

Attilie à
FFA
On est tous Athlètes

PUMA

EN A

NIMES GARRIGUE VTT
Dimanche 12 juin 2016
Raid VTT au travers des gorges du Gardon

Nîmes garrigue VTT
22,37,45,52,66 & 100KM

Evènement **AGGLO en Fête**

nexway
Global e-content solutions

nîmes métropole



Direction Régionale
des Patrimoines Culturels,
de l'Archéologie et du Tourisme
(DRAC Occitanie)



Pont du Gard
Site classé Monument Historique
et inscrit au Patrimoine Mondial
de l'UNESCO



Occitanie

Demandez votre carte d'abonnement GRATUITE pour l'accès au Site du Pont du Gard

Dès lors que votre commune a signé une convention avec le Site du Pont du Gard, vous pouvez bénéficier d'un abonnement annuel gratuit.

Cette carte vous donne un accès illimité (*jusqu'à 5 personnes par visite*) au PONT DU GARD et à ses espaces culturels (*Musée, Ludo, Ciné, Expo et Mémoires de Garrigue*) pendant toute l'année.

Bénéficiez en plus de 20% de réduction sur les spectacles, concerts et animations payantes (*se renseigner à l'accueil du site*)

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?

Vous présenter à l'accueil de votre Mairie avec :

- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou numéro d'immatriculation

Carte à usage strictement privé. Renseignements professionnels au 04 66 37 51 10



Site du Pont du Gard

Renseignements grand public : **04 66 37 50 99** - Site internet : **www.pontdugard.fr**

HOMMAGE A MR PAUL ROUX

« Une figure bien connue de notre petite communauté vient de nous quitter »

Le 11 Mars 2016, la Commune a rendu hommage à M. PAUL ROUX qui s'est éteint à l'âge de 95 ans.

Qui ne connaissait pas PAPY ROUX ? personnage illustre de notre village depuis toujours.

Sa compagnie et sa silhouette arpentant les rues du village et les fêtes communales nous manquent déjà.



HOMMAGE A MR SERGE PIERRE

Les habitants de Lédenon se sont retrouvés nombreux le 11 Février 2016 en l'église du village pour rendre un dernier hommage à M. SERGE PIERRE, figure emblématique de notre commune, décédé à l'âge de 66 ans.

Il aura marqué la vie du village en ayant été, notamment, présent au sein du conseil municipal en qualité de 1er Adjoint, et sa gentillesse et disponibilité manqueront à tous.

M. SERGE PIERRE était un homme discret mais efficace sur lequel on pouvait compter.

Il laisse un grande vide dans notre village.

Outre un administré hors pair, c'est un ami que nous avons perdu. Il restera à jamais dans nos mémoire et nous ne pourrons oublier ses qualités et son dévouement.



ETAT CIVIL AVRIL A JUIN 2015

Ils nous ont rejoints pour le bonheur de leurs parents :



18 décembre 2015 Léa HERMIEU

22 janvier 2016 Loreen MILLIEZ

22 mars 2016 Océane MATA

25 avril 2016 Armand PERRIER

28 avril 2016 Tinéo RICHERT

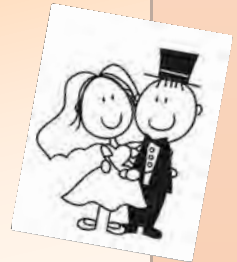
07 mai 2016 Quentin VALADIER

Naissances auxquelles la Commune a souhaité également s'associer, en signe de bienvenue aux nouveaux nés, avec des doudous câlins offerts au nom de Monsieur le Maire du conseil municipal et des administrés.

Avec toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Ils se sont unis

23 janvier 2016 LLURDA Mathieu et DAILLY Pauline
18 avril 2016 OUGHZIF Samir et GIOVANELLI Caroline



FELICITATIONS

Les 80 printemps

Mr le Maire et ses conseillers souhaitent un très bon anniversaire à :

Me Claudie SOLAU
Me Jeannine CLEMENTI

Ils nous ont quitté

La commune adresse ses plus sincères condoléances aux familles de :

20 octobre 2015 ALZINA Yann
01 janvier 2016 BERTHEZENE Joël
11 février 2016 PIERRE Serge
11 mars 2016 ROUX Paul
10 mai 2016 KRON Anna Maria

LES CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

Du lundi au jeudi : 10h à 12h - 14h à 18h

(fermeture le mercredi après – midi)

Vendredi 8h à 12h – 14h à 17h

Tel : 04 66 37 26 46

Fax : 04 66 37 08 92

contact@mairie-de-ledenon.fr

Site internet : www.ledenon.fr

LA POSTE

04 66 37 35 25

Lundi - vendredi 8 h - 11 h

L'agence Postale sera fermée le 3eme samedi de chaque mois.

Pour les autres samedis, l'agence sera ouverte de 08h30 à 11h00

MARCHE

Tous les mardis dans le parc de 07h30 à 12h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi et vendredi 13h30 à 16h30

Mercredi 14h à 16h

Fermé pendant les petites vacances scolaires

Mardi 9 h à 11 h (horaire été)

ECOLES

Primaire La Fontaine 04 66 37 09 18

Maternelle l'Orangerie 04 66 01 84 02

Représentant des parents d'élèves élus :

Mr Lionel VARGAS 06 64 35 13 53

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme AUGRAS Ewa 06 12 76 22 47

Mme HERMIER Angela 04 66 68 16 24
06 60 44 38 26

Mme LEBESCOND Sylvette 04 66 37 19 59

Mme LIMA Annette 04 66 37 27 14
06 70 40 32 57

Mme MOLTO Anne Carmen 04 66 22 06 31
06 32 97 02 24

Mme FROMENT Sonia 06 68 36 45 69
04 34 28 72 56

CLEMENT Mylène 06 29 51 72 39
04 66 72 21 39

ASSISTANTE SOCIALE

CONSEIL GENERAL

Pour rendez-vous ou visite à domicile.

04 66 02 80 33

MEDECIN

Dr Gauthier 04 66 37 08 74

INFIRMIERE

Mme EXPERT 04 66 37 28 85

PHARMACIE BEZOUCE

04 66 75 15 50

EGLISE : Père Benoit

09 66 89 00 66

GENDARMERIE

Brigade de Marguerittes 04 66 75 39 40

POMPIERS.

Caserne de Marguerittes 18

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

ERDF Dépannage 09 69 32 18 57

Www.erdf.fr

GAZ Urgence sécurité gaz 08 00 47 33 33

SAUR Urgence dépannage

04 30 62 10 09

CONCILIATEUR de JUSTICE

04 66 75 23 25 (Mairie de Marguerittes)

04 66 20 08 91 (Mairie de Rodilhan)

04 66 75 25 16 (Mairie de Poulx)

04 66 20 22 08 (Mairie de Redessan)

ORDURES MENAGERES

04 66 02 54 54 (Nîmes Métropole)

ORANGE

Demandes commerciales 1014

Dysfonctionnement des services Internet 3900

Dysfonctionnement de la ligne téléphonique 1013

Assistance technique mobile 3970 ou 700 depuis votre mobile

Site internet www.orange.fr

ASSOCIATIONS DU VILLAGE

ASSOCIATIONS	ADRESSE	PRESIDENT	CONTACT	ADRESSE MAIL
A.P.C.V (Cadre de vie)	Garrigues Basses 30210 Lédénon	GOSSELIN J.Francis	GOSSELIN J.Francis	jeanfrancis.gosselin@free.fr
Amis de l'Aqueduc	3 rue Deves 30210 Lédénon	CHAY Colette	CHAY Colette	colette.chay@orange.fr bernadette.aymard-gouani@orange.fr
Bibliothèque Municipale	Place de la Fontaine 30210 Lédénon	NICOUD Nadine	NICOUD Nadine	nadine.nicoud@wanadoo.fr
Boules du Castellans	15 av des 4 vents 30210 Lédénon	VEHOSKI Jacques	TABOUL Manuel	manuel.taboul@orange.fr
Club de Gymnastique Volontaire Létino	3 lot Clos des Cerisiers 30210 Lédénon	ODIARD Isabelle	ODIARD Isabelle	yannetisa30@gmail.com
COD'Z'ART	21 chemin du Grès 30210 Lédénon	MANOLACHE Daniela	MANOLACHE Daniela	codz.art@gmail.com
Culture et Loisirs	Avenue des 4 vents 30210 Lédénon	OLESZIEWICZ Monique	OZENDA Sylvie	sylvieozenda@orange.fr
Gard Eco Trail	10 Clos des Cerisiers 30210 Lédénon	VILLARET Jérôme	VILLARET Jérôme	gardecotrail30@yahoo.fr
Entente Judo du Pont du Gard	27 rue du Levant 30210 Lédénon	BOSATELLI Stéphane	BOSATELLI Stéphane	bosatelli.stephane@gmail.com
E.S.3.M (Foot enfants)	2 rue de la Commune 30320 Bezouce	FUGIER Luc	FUGIER Luc ARNAUD Richard	luc-fugier@hotmail.fr es3m@wanadoo.fr
Lédénon Animation	Chemin des Abeilles 30210 Lédénon	GOUTOULE Gregory	GOUTOULE Gregory	goutoule.gregory@gmail.com
Lédénon Moto Loisirs	2 rue le Mistral 30210 Lédénon	PONS Maurice	PONS Maurice	ledenonmotoloisir@hotmail.fr
Les FRANCAS (Centre de loisirs)	L'Altis-165 Rue Philippe Maupas-30900 Nîmes	HUARD Sébastien	ABELLANEDA Jérôme	accueil@francas30.org
Li Gîneste (Club des aînés)	17 chemin du Grès 30210 Lédénon	AIME Jean	AIME Jean	jeanpaule.aime@orange.fr
M.Le Sport	8 ch de la Cabane Reinette 30210 Lédénon	PRAT Dominique	POTTIER Michaël	m.lesport@hotmail.fr
Ordre de Malte	Rue de l'Hôtel de Ville 30210 Lédénon	CHAPUIS Anne-Marie	CHAPUIS Anne-Marie	semperf7@orange.fr
Paroisse	Rue du Parc 30210 Lédénon	PERTUSIER Claude	TRINQUIER Marie-Thérèse	cpertusier@wanadoo.fr
Ritournelle de Meynes (Chorale)	Les Mugues 30210 Lédénon	ARMAND Paule	ARMAND Paule	g.armand30@gmail.com
St Hubert (Chasse)	Chemin de la Cabane Reinette 30210 Lédénon	PRAT Serge	PRAT Serge	spsergeprat@gmail.com
Vélo Lédénon (VTT)	Rue du 18ème siècle 30210 Lédénon	RIDEL Gilles	EXPERT Claude	clauda.expert447@orange.fr
Vétérans Foot	1A chemin de Guizard 30210 Lédénon	NICOLLET Florian	FARNER Philippe	floval46@gmail.com



LACOSTE Plomberie s.a.r.l

Plomberie - Sanitaires

Agrée RGE - Qualipac

Chauffage fuel - Gaz

Climatisation - Planchers Chauffants/Rafrâchissants

Ventilation

Dépannages

17, chemin de l'espérel - 30210 LEDENON

Tel. 06 76 47 89 89 - 07 86 76 34 05

mail. Lacoste.rmy@hotmail.fr - robert.fabro@orange.fr

WILLAU PNEUS

**VENTES PNEUS NEUFS & OCCASIONS - MONTAGE
ÉQUILIBRAGE - PARALLÉLISME - RÉPARATION
TOURISME - UTILITAIRE - PL - AGRICOLE**

Tél. : 04 66 03 29 07

Tél. : 09 66 98 64 97

Mail : willaupneus@orange.fr



4020, Route de Beaucaire - 30210 SERNHAC



AMBULANCES - TAXIS - V.S.L.
SASA CARRARE Fils et Fille



24h / 24 7j/7
(URGENCES)

04 66 37 22 75 **04 66 37 07 29**

77bis, Avenue Geoffroy Perret - **30210 REMOULINS**

POMPES FUNEBRES **CHAMBRES FUNERAIRES**

CARRARE FILS ET FILLE
 TAXIS, AMBULANCES et VSL

77 B Ave Geoffroy Perret
 30210 REMOULINS
04.66.37.22.75 ou 04.66.37.07.29
 Fax: 04.66.37.41.21
 Commune de stationnement : REMOULINS



TRANSPORTS MEDICAUX ET PRIVES.

PHARMACIE CARRETON

Parapharmacie

Location et Vente de matériel médical

Homéopathie - Phytothérapie - Produits vétérinaires

21, Route Nationale - 30320 BEZOUCE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h



L'Épicerie du Coin

Alimentation Générale

22 Route Nationale - 30320 BEZOUCE

04 66 20 43 39

**Ouvert
7j/7**



- Dépôt de pain - Epicerie fine
- Charcuterie - Fruits et Légumes
- Fromages (crèmerie)
- Cave à vin
- Presse - Loto

stickers

06.06.99:10.10
LEDENON **Shop**

Tout pour votre
communication visuelle



Création de logo
Maquette publicitaire



Cartes de visite, flyers,
brochures,...



Autocollants personnalisés
(lettrage découpé ou en impression
numérique)



Personnalisation de
véhicules
(particuliers et professionnels)



Flocage textile
(maillots de cross, tee-shirts,
sweats, tenues sport collectif...)



6 rue le Mistral - 30210 Ledenon



stickersshop@sfr.fr
www.stickersshop.fr



Société stickersshop



04.66.37.19.52

Toutes compositions florales

c.c super u 30320
marguerittes

Tel : 04 66 37 19 52

Vente à distance (CB)



fleurs en folie

58 avenue clément ader
c,c super u 30320
marguerittes

04 66 37 19 52

fleurs.enfolie@orange.fr



BAR TABAC PRESSE EPICERIE Française des Jeux
COTE PARC vous accueille 7/7j à partir de 7h
Fermeture mercredi après midi

Côté Parc
04 66 74 05